



SE-UNSA
Section départementale du Vaucluse
5 rue Favart 84000 AVIGNON
04 90 82 36 60
84@se-unsa.org

Avignon, le 3 avril 2013

Objet : Liste des écoles "défavorisées" donnant droit à des points de bonifications pour stabilité

Monsieur le Directeur Académique, nous avons pris note du message de la DVRH envoyé hier mardi 2 avril.

Vous indiquez dans ce message la liste des écoles "défavorisées" donnant droit à des points de bonifications pour stabilité, en ajoutant une école à la liste précédente.

Cela nous pose plusieurs problèmes.

D'abord, cette annonce est faite tardivement, quelques heures avant la cloture de la saisie des vœux. Cette liste, dont le nom change d'ailleurs d'une fois sur l'autre - "sensibles" dans un premier temps puis "défavorisées" maintenant - n'est pour nous pas exhaustive. Lorsque nous vous avons fait remarquer qu'il y avait probablement d'autres écoles dites "sensibles" mais non classées en ZEP, vous nous aviez répondu que seules les écoles St Jean et Stuart Mill d'Avignon étaient dans ce cas. Et nous découvrons dans ce message qu'une autre école est finalement, à juste titre, ajoutée. Comment dans ces conditions être certain que d'autres écoles ne pourraient pas y prétendre ? Quand cette liste, qui n'a jamais été discutée en CAPD, sera-t-elle définitive ?

Ce dispositif de bonification pour stabilité continue à être inéquitable, comme nous vous l'avons déjà dit. Les enseignants en ZEP peuvent y prétendre, mais pas tous (les TR, les membres de RASED, les enseignants à titre provisoire ...). Les autres écoles en sont écartées mais certaines sont intégrées sur des critères variables et peu clairs.

Pour le SE-UNSA, les points de stabilité doivent être donnés à tous (éventuellement de manière différenciée) ou à personne.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur Académique mes sincères salutations.

Catherine Bruna
Secrétaire départementale du SE-UNSA Vaucluse